

Madame Olivia GREGOIRE

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée des Petites et moyennes entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Paris, le 15 décembre 2022

Objet : Dysfonctionnement du guichet unique.

Madame la ministre,

Je souhaite, par la présente, attirer votre attention sur les difficultés de mise en place du guichet unique dont le portail n'est pas opérationnel.

A moins de quinze jours de son entrée en vigueur, le guichet unique opéré par l'INPI se caractérise par une complexification du process et des incertitudes majeures sur sa fiabilité entraînant ainsi un climat « anxieux ».

Nous avons d'ores et déjà identifié les nombreux dysfonctionnements dans les échanges avec le Guichet Unique :

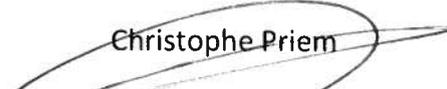
- Absence de reconnaissance de certaines entreprises par le système,
- Impossibilité de réaliser un certain nombre de formalités de modification,
- Pièces justificatives demandées inutilement,
- Suivi des dossiers en cours non assuré,
- Absence de consolidation entre les différents partenaires (INSEE, URSSAF, SIE, Chambres consulaires, ...),
- Retards et lenteurs injustifiés,
- Impossibilité de signer les formalités via jesignexpert.

Les difficultés rencontrées avec le Guichet Unique sont trop nombreuses pour envisager d'abandonner dès le 1er janvier les canaux déjà fonctionnels que nous utilisons aujourd'hui pour les formalités.

La plateforme Infogreffe, entre autres, fonctionne très bien ! Elle permet une réactivité incontestable et la communication avec les partenaires du réseau du Centre de Formalité des Entreprises assure la pérennité et la sécurité des opérations.

Face à cette insécurité juridique pour nos entreprises clientes et à la désorganisation prévisible des activités de nos cabinets, nous demandons donc un report pur et simple de la mise en place du Guichet Unique prévue au 1er janvier prochain !

Je vous remercie de l'attention toute particulière que vous voudrez bien réserver à ma demande et vous prie de bien vouloir agréer, Madame la ministre, l'expression de ma plus haute considération.


Christophe Priem
Président national de l'IFEC

Institut Français
des Experts-comptables
et des Commissaires aux comptes
Syndicat professionnel régi
par les articles L.411.1
et s. du code du travail

139 rue du Fbg St-Honoré
75008 Paris
T : 01 42 56 49 67
ifec@ifec.fr
www.ifec.fr

Siret : 784 359 895 00017
N TVA Intracommunautaire
FR 56 784 359 895